



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

**Trente-troisième session**

**Rome (Italie), 9-13 mai 2016**

**Ordre du jour provisoire annoté**

## RÉUNION DES HAUTS FONCTIONNAIRES

9-11 mai 2016

### I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. **Nomination du rapporteur**
2. **Adoption de l'ordre du jour et du calendrier**

(Points 3 à 7: voir page 7)

### II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION MONDIALES

8. **Contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

Le secteur de l'élevage joue un rôle important dans la sécurité alimentaire et la croissance économique dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord. La demande en produits de l'élevage y a fortement augmenté au cours des deux dernières décennies, résultat de revenus plus élevés, d'une urbanisation rapide et de modifications des modèles de consommation, ce qui

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*



mp718

en fait une région importatrice nette d'animaux et de produits d'origine animale. D'autre part, les systèmes de production animale de la région connaissent des changements structurels du fait de transformations économiques et sociétales, ainsi que de la dégradation des ressources naturelles (parcours, forêts, eaux). Les maladies animales transfrontières, avec leurs retombées possibles sur les populations, également fréquentes dans la région, représentent des obstacles majeurs au développement du secteur et exercent une forte pression sur les services vétérinaires. La situation générale de la région est aggravée par des conflits et d'autres crises.

Le présent document fait le point sur la situation du secteur de l'élevage dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et sur sa contribution à la croissance économique et à la sécurité alimentaire et à la nutrition. On y trouve une analyse de l'évolution, des principaux défis et des principales opportunités qui caractérisent la transformation du secteur et un cadre stratégique qui comprend une série de politiques, de mesures institutionnelles et d'interventions cohérentes devant permettre au secteur de réaliser son potentiel de croissance et d'assurer son développement durable.

### **9. Pêche et aquaculture: Application de l'Initiative de la FAO en faveur de la croissance bleue**

L'initiative Croissance bleue apporte un appui à des systèmes de production halieutique et aquacole durables et coordonnés au service du développement économique, environnemental et social, grâce à une meilleure compréhension des services écosystémiques et à leur application. Dans la région, la plupart des stocks d'organismes sauvages d'eau de mer et d'eau douce sont exploités à plein, voire surexploités et nécessitent une meilleure gestion, une diversification des méthodes de pêche et une réduction des prises accessoires, des pertes et du gaspillage afin d'enrayer le déclin des stocks et des rendements. Dans certaines zones, l'aquaculture en eau douce et en eau saumâtre offre les principales possibilités d'augmentation de la production. La mariculture offre aussi des possibilités mais elle n'en est encore qu'à ses débuts dans la région. L'initiative Croissance bleue, qui s'inscrit dans un cadre intersectoriel, vise le développement durable au moyen de la mise en commun des connaissances, de l'application de nouvelles technologies et d'un système d'appui. L'utilisation équitable, adaptée et efficace des services écosystémiques est essentielle aux fins du développement de l'approvisionnement alimentaire dans la région et en tant qu'appui aux moyens d'existence des populations rurales. On trouvera dans le présent document un cadre qui doit permettre de réaliser le potentiel de la croissance bleue et des exemples d'opportunités à saisir en faveur du développement économique, environnemental et social dans des pays qui participent à l'initiative Croissance bleue par l'intermédiaire de l'appui collaboratif de la FAO.

### **10. Autonomisation des petits agriculteurs et des femmes dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

La majorité des activités agricoles dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord est le fait de petits exploitants (petits agriculteurs, pasteurs, forestiers, pêcheurs et aquaculteurs) lesquels produisent la plupart des aliments frais. Les activités agricoles à petite échelle, y compris les activités consécutives à la production (manutention, transformation et commercialisation) sont la principale source de revenus pour les petits exploitants dans les zones rurales. Elles stimulent l'économie locale grâce à la création d'emplois agricoles et non agricoles.

On trouvera dans le présent document les conclusions d'une étude et de consultations régionales sur les différents types de petits exploitants, leurs liens avec les marchés et les obstacles qu'ils rencontrent, le but étant de mieux hiérarchiser les interventions et de mieux cibler les investissements publics et privés. Le document propose une réflexion sur l'amélioration durable de la productivité, la création de valeur ajoutée et la viabilité du secteur au profit des petits exploitants des secteurs de l'agriculture, des forêts et de la pêche, y compris le renforcement des organisations professionnelles et l'appui à l'emploi des jeunes et des

femmes. Les inégalités entre les sexes y sont aussi traitées, l'accent étant mis sur des domaines qui permettraient aux femmes d'être autonomes économiquement et socialement. L'étude porte essentiellement sur l'Égypte, le Liban, la Mauritanie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie.

#### **11. Informations actualisées sur le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)**

La Présidente du CSA donnera une vue d'ensemble des principales conclusions des quarante et unième et quarante-deuxième sessions du Comité et rendra compte des activités menées en 2014-2015. La session sera l'occasion de réfléchir aux moyens d'améliorer l'obtention de résultats dans le contexte du cadre de résultats de l'objectif stratégique 1, en renforçant la diffusion des produits du CSA aux niveaux régional et national, en améliorant la collaboration avec les bureaux décentralisés de la FAO et en accentuant l'impact du Comité sur le terrain, ainsi qu'en étudiant avec les parties prenantes du CSA les moyens d'atteindre ces objectifs (Objectif stratégique 1).

### **III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET**

#### **12. Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

Les participants à la Conférence régionale examineront les résultats des activités de la FAO dans la région, s'efforçant notamment de déterminer dans quelle mesure les priorités régionales fixées en 2014-2015 y ont été prises en compte, et ils dicteront des orientations concernant les domaines d'action prioritaires pour 2016-2017 et 2018-2021. Ils débattront en s'appuyant sur les résultats des activités de la FAO au niveau des résultantes (extrait du Rapport sur l'exécution du Programme 2014-2015), un rapport relatif à la mise en œuvre des trois initiatives régionales, le Plan à moyen terme 2014-2017 (révisé) et le Programme de travail et budget 2016-2017 approuvé par la Conférence de la FAO en juin 2015, ainsi que sur un examen stratégique régional portant sur les grandes tendances, les principaux défis à relever et les objectifs de développement de l'alimentation et de l'agriculture et, prenant en compte les priorités et les recommandations formulées par les commissions techniques régionales, sur une synthèse des cadres de programmation par pays et sur les plans et priorités de partenaires tels que les organisations économiques régionales, les organisations de la société civile et le secteur privé.

#### **13. Réseau des bureaux décentralisés**

Les efforts consentis afin d'améliorer et de renforcer le travail du réseau de bureaux de pays de la FAO dans la région seront examinés et des recommandations seront formulées en vue d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'Organisation au niveau des pays.

### **IV. QUESTIONS DIVERSES**

#### **14. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

Le document présente les progrès accomplis dans l'exécution du Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient en 2014-2015. L'accent sera mis sur les résultats obtenus pendant cette période.

## 15. Autres questions

### Notes d'information<sup>1</sup>

- **Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

On trouvera dans la présente note d'information un résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient et le point sur les activités et les actions menées en 2014 et 2015.

- **Récapitulatif des recommandations issues des commissions régionales et des principales réunions organisées dans la région Proche-Orient en ce qui concerne i) les questions de politique et de réglementation et ii) les questions de programme et de budget**

Le présent point de l'ordre du jour permet d'examiner les conclusions et recommandations des commissions régionales ainsi que d'autres réunions régionales pertinentes organisées au Proche-Orient en ce qui concerne: i) les questions de politique et de réglementation et ii) les questions de programme et de budget. Les instances régionales suivantes seront notamment concernées: la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES), la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO), les Commissions de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale et la région occidentale (CRC/ et CLCPRO). Le point de l'ordre du jour permettra également de présenter des récapitulatifs des conclusions de réunions à haut niveau comme l'Atelier régional à parties prenantes multiples sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

- **Situation des forêts au Proche-Orient: enjeux et potentiels de mise en valeur**

Le présent document propose un éclairage régional de la situation actuelle des forêts au Moyen-Orient sur la base des données élaborées dans le cadre de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2015. On y trouvera un exposé de la situation des ressources forestières de la région, des changements constatés et des tendances, selon les types de forêts, leurs fonctions et les types de propriété, ainsi que des données sur la contribution du secteur forestier sur les plans environnemental et socioéconomique, l'accent étant mis sur la conservation de la diversité biologique, la protection des sols et des eaux, la fixation du carbone, la sécurité alimentaire, les revenus en milieu rural, les possibilités d'emploi et la contribution au produit intérieur brut national. Le document recense les principaux facteurs du déclin du couvert forestier dans la région et évalue dans quelle mesure les pays disposent d'un cadre politique, législatif et institutionnel approprié et de mécanismes efficaces d'application des lois. La tendance générale indique certes un déclin continu du couvert forestier dans la région mais le document montre une hausse importante des superficies forestières affectées à la conservation de la diversité biologique, des sols et des eaux, ainsi que de la superficie des forêts plantées, qui représentent toutes des possibilités de développement du couvert forestier dans la région.

- **L'agriculture dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030: nécessité de se pencher sur les échanges intersectoriels dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord**

---

<sup>1</sup> Les délégués pourront, s'ils le souhaitent, formuler des observations au sujet des notes d'information, au titre du point de l'ordre du jour intitulé «Autres questions».

«Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable» est le deuxième des objectifs de développement durable récemment adoptés. Cet objectif ambitieux place l'agriculture durable au premier rang du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Afin d'aider les pays dans leur transition vers une agriculture plus productive et plus durable, la FAO a élaboré une vision et une approche intégrées sur l'alimentation et l'agriculture durables.

Dans la région Proche-Orient, où seulement 4,5 pour cent des terres sont cultivables, l'agriculture est confrontée à de nombreux défis. La fluctuation extrêmement importante des précipitations, aggravée par le changement climatique, expose la production agricole à de gros risques. La concurrence en ce qui concerne l'accès aux terres et à l'eau est forte et la dégradation des ressources naturelles représente un problème majeur. La demande croissante de denrées alimentaires et de fibres signifie qu'il faut obtenir de meilleurs rendements agricoles sur des terres cultivées limitées, et avec moins d'eau. L'augmentation des rendements devra être obtenue au moyen d'une agriculture intensive durable.

On trouvera dans la note d'information les cinq principes de la réflexion commune sur l'alimentation et à l'agriculture durables. L'accent sera mis sur la nécessité d'adopter des approches intersectorielles plus efficaces et sur l'appui que la FAO apporte actuellement aux pays en transition vers une agriculture et un développement rural durables, moyennant diverses formes d'interventions sur le terrain et au niveau des politiques.

- **Suite donnée à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2)**

La deuxième Conférence internationale FAO/OMS sur la nutrition (CIN2), organisée en novembre 2014, s'est conclue par l'adoption de la Déclaration de Rome sur la nutrition et un cadre d'action volontaire qui comporte 60 recommandations adressées aux gouvernements nationaux afin de s'attaquer au triple fardeau de la malnutrition. On trouvera dans la présente note d'information une présentation des mesures de suivi prises par la FAO afin d'aider les États Membres à mettre en œuvre le Cadre d'action.

- **Activités régionales et nationales en matière de pertes et gaspillage de produits alimentaires**

La présente note d'information fera le point sur la progression et les grandes étapes de l'élaboration d'une stratégie régionale sur les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, à partir des ateliers régionaux à parties prenantes multiples sur la sécurité alimentaire et la nutrition organisés à Khartoum et à Tunis, respectivement en 2012 et en 2013, jusqu'à celui tenu à Amman en avril 2015, ainsi que sur l'approbation de la stratégie régionale lors de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient. La stratégie régionale étant en cours d'exécution, seront aussi mentionnés dans le document des stratégies nationales sur les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, stratégies qui sont en nombre croissant, des projets de terrain, élaborés ou mis en œuvre en Arabie Saoudite, en Égypte, en Iran, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie notamment, ainsi qu'un réseau régional en faveur de l'échange de connaissances et de bonnes pratiques dans le domaine de la réduction des pertes et du gaspillage de produits alimentaires.

- **Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire au service du développement agricole durable et de la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: défis et possibilités**

La région Proche-Orient et Afrique du Nord, malgré les efforts consentis pour accroître la production agricole et en améliorer la productivité et la durabilité, se heurte à de graves problèmes de développement. Dans ce contexte, la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire offrent aux pays en développement la possibilité de partager les expériences de

développement fructueuses et d'en tirer des enseignements. L'intérêt manifesté par les États Membres pour la coopération Sud-Sud progresse. La FAO, de même que d'autres organismes des Nations Unies, promeut avec force la coopération Sud-Sud comme un moyen d'échange efficace de solutions en matière de développement au service de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. À cet égard, tous les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord peuvent jouer un rôle, malgré les difficultés que la région affronte actuellement à cause de la baisse des cours du pétrole et de l'instabilité politique dans certains pays. Lors de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient, le point de l'ordre du jour consacré à la coopération Sud-Sud sera l'occasion de faire mieux connaître cette question, de se pencher sur les défis que les pays de la région doivent relever et d'examiner l'appui potentiel de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire, en particulier en ce qui concerne l'échange de technologies et de connaissances, des politiques novatrices, des pratiques optimales et des financements entre pays. Outre une note d'information qui sera mise à la disposition des participants, pourra être présenté, si l'ensemble des acteurs concernés le souhaitent, le Portail FAO de la coopération Sud-Sud, plateforme en ligne qui regroupe des institutions nationales désignées par les gouvernements comme fournisseurs potentiels de coopération Sud-Sud.

**RÉUNION MINISTÉRIELLE**

12-13 mai 2016

3. **Allocution du Directeur général de la FAO**
4. **Allocution du Président indépendant du Conseil de la FAO**
5. **Allocution du Président de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
6. **Allocution de la Présidente du Comité de la sécurité alimentaire mondiale**
7. **Allocution du porte-parole de la Consultation de la société civile**
16. **Hierarchisation des besoins au niveau des pays et de la région: déclarations des chefs de délégation**
17. **Date et lieu de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**
18. **Élection du président et des vice-présidents de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient**

**Examen et approbation du rapport de la Conférence régionale**